



La balance agroalimentaire à fin mars 2015

Par rapport à un premier trimestre 2014 déficitaire en termes d'échanges extérieurs, la valeur des exportations à fin mars 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 160.5% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 149.2 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 64% contre 15.8% à fin mars 2014. Les importations de produits céréaliers ont baissé de 13.2% en volume et de 2.1% en valeur.

La forte croissance des exportations conjuguée à une baisse de 8% des importations ont engendré un taux de

couverture de 128.6% et un solde excédentaire de 262.8 MD soit (+807 MD) de plus par rapport au solde de l'année précédente. Pour le troisième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à (2451.9 MD).

C'est en effet la première année depuis 2009 que les recettes d'exportation ont largement couvert les dépenses d'importation au niveau de la balance alimentaire.

Source : Nos calculs d'après l'INS

Alertes de l'INGC Sur le développement des maladies fongiques des céréales

Lors des mois de mars et avril 2015, l'Institut National des Grandes Cultures (INGC) a entrepris deux campagnes de sensibilisation des céréaliculteurs par les moyens habituels comme les journées d'information mais aussi par une nouveauté à savoir les alertes par SMS grâce à l'application informatique dont il s'est doté.

La 1^{ère} campagne a porté sur le traitement des maladies fongiques des céréales vu que le mois de mars a été pluvieux et que les conditions de développement de ces parasites ont été très favorable. Pour cela, des journées d'information et des parcelles de « démonstration » ainsi que des alertes par SMS ont été entreprises dans le but de toucher le maximum d'agriculteurs dans les régions concernées.

La 2^{ème} campagne qui a eu lieu du 14/04 au 16/04/2015 a porté sur l'irrigation d'appoint des céréales. Même si la majorité des régions céréalières ont été bien arrosées durant le mois de mars et que les quantités de pluies ont couvert les besoins en eau, durant le mois d'avril, les céréales ont accusé un déficit hydrique.
Source : INGC

Mercuriale de Bir El kassa (Avril 2015)

Evolution de l'offre globale 2015/2014

* Diminution de l'offre des légumes (-10%) et des fruits (-11%).

* Diminution de l'offre des produits de la mer (-8%).

Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



Evolution des prix des principaux produits 2015/2014



JURIDICTION AGRICOLE

Loi n° 2015-3 du 16 mars 2015, portant approbation d'un échange de notes entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon concernant le financement du projet de protection du bassin d'Oued Medjerda des inondations et de la convention de prêt entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale.
JORT n° 022 du 17/03/2015

Loi n° 2015-2 du 16 mars 2015, portant approbation de la convention de prêt conclue en date du 24 juin 2014 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) pour la contribution au financement du projet « barrage Mellègue supérieur ».
JORT n° 022 du 17/03/2015



En 2014 et par rapport à l'année précédente, la pêche de **corail rouge** en Tunisie a augmenté de 93%, passant de 4044 kg à environ 7820 kg. Cette évolution s'explique par l'accroissement du nombre des sorties de pêche de corail de 733 en 2013 à 1488 en 2014. Par port de pêche, ces quantités sont réparties, entre le port de Tabarka (6607 kg) et le port de Bizerte (1222 kg). Le volume exporté de corail a atteint 7616 kg. Il a été orienté vers le marché européen, notamment italien, pour un montant de près de 17 millions de dinars. En Tunisie, le corail est menacé par la **pêche anarchique**, l'utilisation de techniques de pêches illégales, outre la pollution causée par les embarcations de pêche et de loisirs, la hausse des taux de dioxyde de carbone (CO2) dans les eaux de mer ainsi que la **contrebande**.

Source: leconomistemaghrebini

VIANDE ROUGE : RETOURNEMENT VERS LE MARCHÉ LOCAL

Afin de réguler le marché de la viande rouge en Tunisie durant le mois de Ramadan, le Ministère du Commerce a annoncé dans un communiqué que la société « Ellouhoum » envisage de s'approvisionner auprès des éleveurs locaux pour ses besoins en moutons destinés à la production de viande

rouge durant le mois saint (juin prochain). Ainsi, Ellouhoum fait appel aux fournisseurs locaux (éleveurs) pour qu'ils présentent leur offre (en quantité et prix) avant le 15 mai 2015.

Source : webmanagercenter.com

TOZEUR : LANCEMENT D'UNE OPERATION DE POLLINISATION DES PALMIERS DATTIERS



Des opérations de pollinisation des palmiers dattiers ont été lancées durant le mois d'avril, dans les oasis de Tozeur. Le Centre Régional des Recherches Agronomiques Oasiennes et l'Union Régionale des Agriculteurs ont entamé l'opération d'approvisionnement en grains de pollen des palmiers dattiers mâles, situés dans le gouvernorat de

Tozeur tout en assurant les conditions de sécurité.

Le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) est chargé de fournir, gratuitement, les grains de pollen et de suivre l'opération d'approvisionnement en quantités nécessaires à chaque agriculteur. Des programmes d'encadrement et de sensibilisation des agriculteurs ont été également programmés pour les mois d'avril et de mai.

Des mesures techniques préventives pour lutter contre les maladies des palmiers ont été également prises dont l'achat de 450 litres d'herbicides et de 700 kg de raticides et les a mis à la disposition des unités de vulgarisation agricole.

Source : webmanagercenter.com

OUVERTURE D'UN CONTINGENT TARIFAIRE

Conformément à l'article 6 du décret n°96-1119 du 10 juin 1996 fixant les modalités de gestion des contingents tarifaires, le Ministère du Commerce annonce l'ouverture d'un contingent tarifaire de Morues salées d'origine des pays de l'Association Européenne de Libre Echange (Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein) durant la période allant de 3 avril jusqu'au 16 Juillet 2015. Le contingent est fixé à 100 tonnes avec un droit de douane de 10%.

Source : commerce.gov.tn

MARCHÉ MONDIAL DE L'HUILE D'OLIVE – DEBUT DE CAMPAGNE 2014/15

Les quatre premiers mois de la campagne 2014/2015 (octobre 2014 - janvier 2015) ont été positifs pour le commerce de l'huile d'olive et de l'huile de grignons d'olive au Brésil (+ 7 %), au Japon (+ 6 %) et en Australie (+ 2 %), alors que le Canada, la Chine et les États-Unis ont enregistré une baisse de 4 % de leurs importations. Les données de la Russie, qui ne sont disponibles que pour les trois premiers mois de la campagne, indiquent une augmentation de 13 %.

Dans certains pays, les importations ont fortement diminué durant les mois de décembre 2014 et janvier 2015 par rapport aux mêmes mois de la campagne antérieure. C'est le cas de l'Australie et du Canada (en janvier), de la Chine et des États-Unis (décembre et janvier) et de la Russie (décembre). Cette évolution devra être contrôlée au cours des prochains mois pour savoir si cette diminution des importations est ponctuelle ou si elle est liée à la baisse de l'offre sur le marché mondial résultant de la diminution des récoltes de cette campagne et de la hausse des prix. À noter que la hausse des importations du Brésil a été supérieure en janvier à la baisse enregistrée en décembre.

Les achats intra-UE ont augmenté de +18 % et les importations extra-UE de +8 % par rapport à la même période de la campagne antérieure. Compte tenu de la forte baisse de la production en Espagne et en Italie, il est très probable que les importations extra-UE soient bien plus importantes que lors de la dernière campagne, surtout celles en provenance de la Tunisie qui a enregistré une meilleure production que la précédente.

Source : COI

L'USDA prévoit une baisse des prix agricoles sur au minimum deux ans

Les prix agricoles vont diminuer en 2015 et 2016 avant d'augmenter à nouveau sur le long terme, indique un rapport de l'USDA publié en février 2015.

Le département américain de l'agriculture a établi des projections de 2015 à 2024 sur le futur des productions agricoles. Dans un avenir à court terme, celles-ci indiquent que la baisse des prix agricoles va conduire à une diminution des surfaces cultivées.

Cependant, sur une vision à plus long terme, et sans intervention d'événements imprévus, la production de denrées agricoles devrait à nouveau augmenter, indique l'USDA, sous l'effet de la croissance économique, de la demande en biocarburants et de la hausse de la consommation et des exportations.

Les prix des productions agricoles devraient suivre cette tendance et profiter de la hausse de la demande pour reprendre le chemin de la hausse jusqu'à la fin de la période de projection, c'est-à-dire 2024.

Source : lafranceagricole.fr

Algérie : l'oléiculture menacée

La bactérie «xylella fastidiosa» s'attaque à des centaines de végétaux parmi lesquels la vigne et les arbres fruitiers (donc pas seulement l'olivier). Elle est transmise par des insectes suceurs de sève de la plante jusqu'au dépérissement total. Identifiée aux États-Unis à la fin du XIXe siècle, elle a traversé l'océan Atlantique il y a peu, plus exactement en 2013. Le plus important à savoir est qu'aucun remède contre la «xylella fastidiosa» n'existe actuellement. Néanmoins, les États-Unis ont réussi à limiter les dégâts en lui opposant un autre type d'insecte, une variété de guêpe, qui élimine, dans de grandes proportions, les larves des insectes suceurs. À défaut d'avoir le temps de mettre en place cette méthode de lutte biologique, la seule manière qui reste est de limiter les dégâts en abattant les arbres atteints en les confinant dans une surface de telle sorte à épargner de la contagion les autres territoires de culture. La bactérie en question sévit surtout à la saison du printemps. C'est-à-dire en ce moment. Les oliveraies algériennes occupent près de 400 mille ha sur l'ensemble du territoire.

Des mesures de surveillance appropriées sont à prendre dans les points d'entrée (ports, aéroports et même terrestres). L'Union Européenne est sur le pied de guerre contre l'avancée de la bactérie. Des informations qui restent à confirmer la signalent en Corse. Il faudrait informer les agriculteurs sur cette menace.

Source : lexpressiondz.com

LE MAROC INTERDIT CERTAINS PRODUITS ITALIENS

Le Maroc a décidé de suspendre les importations de certains produits agricoles en provenance d'Italie dont les plants des oléagineux et des agrumes. En cause: une épidémie de xylella fastidiosa qui touche les oliviers du sud du pays. Cette maladie est en passe de décimer actuellement les oliviers d'une grande partie de l'Italie.

Source : le360.ma